

Documents - Création d'une séquence
--

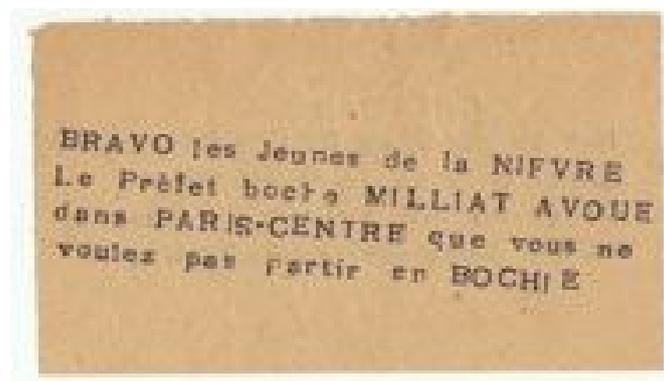
Nous vous proposons de réfléchir à la construction d'une séquence à partir des documents proposés :

- Soit pour le niveau 3^e **« La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance ».**

- Soit pour le niveau 1^{ère} générale - **La République, trois républiques : Les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine (L/ES) ou Des idéaux de la Résistance à la refondation républicaine après la Libération (1944-1946) (S)**

- Soit pour la 1^{ère} professionnelle : **De l'Etat Français à la IV^e République (1940-1946)**

Sources des documents : Morvan terre de Résistances-ARORM



Papillon, date inconnue.



Cabanes de maquisards dans le Morvan, été 44



Embuscade et parachutage, dessins de Blémus, membre du maquis Camille, septembre 1944

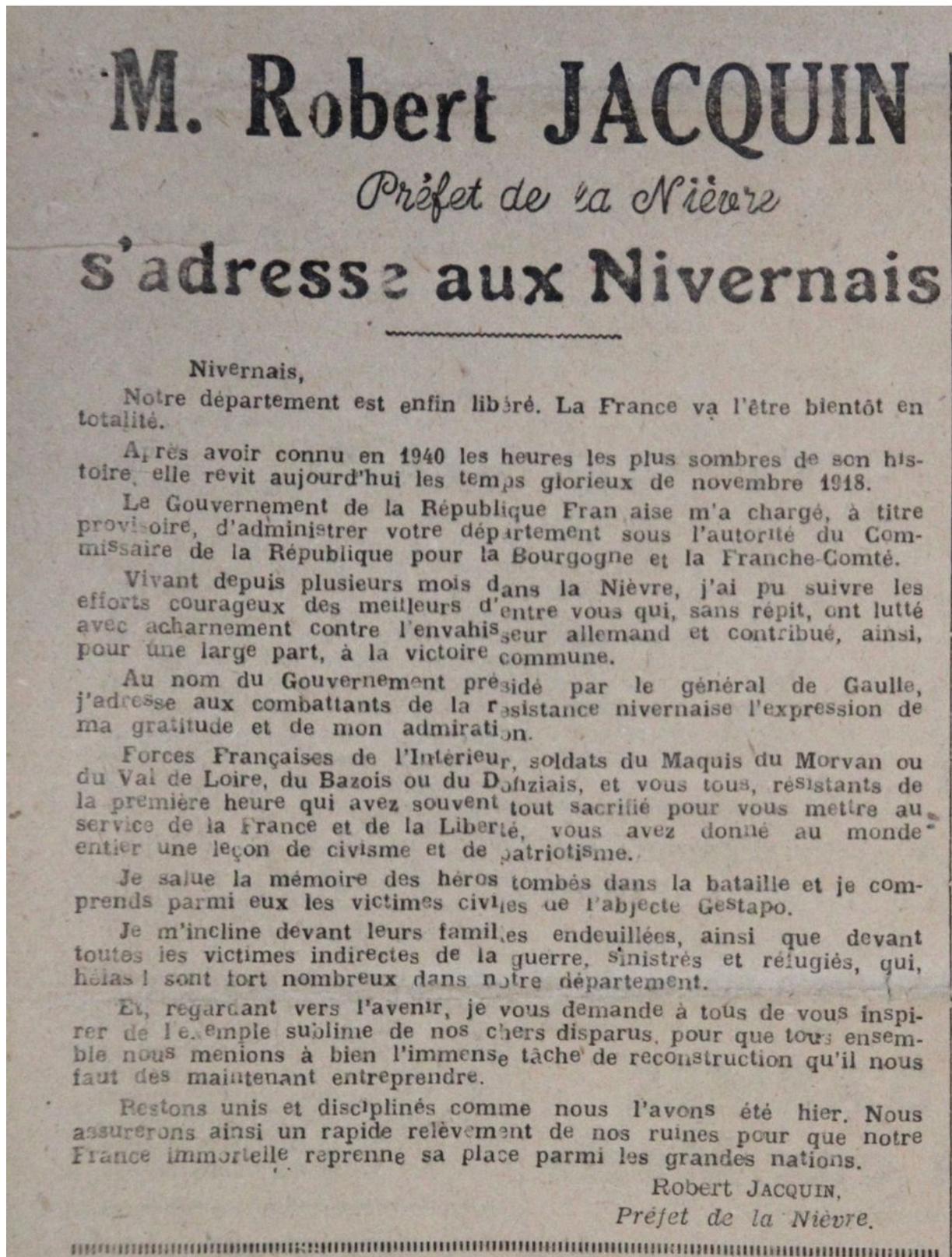
2
Camp du Loup

NUMÉRIQUE	Nom de Guerre	Nom exact	Nom et adresse de la personne à avertir en cas d'accident	Profession civile	Grade
201	Le Loup	Morreau Georges	M ^r Morreau rue Marie-Davy Clamecy	coiffeur	Lieutenant
202	Le Békain	Mout René	M^r Mout Antoine 27 rue des Moines Clamecy	scieur	Caporal
203	La Felle	✗ Drouin André	M ^r Drouin 5 rue Bourlmerdean Clamecy	chaudronnier	Chef de man
204	La Fleur du Maquis	Bouilli Paul	M^r Habillon Camille Lainy Yonne	cultivateur	Chef de man
205	Le Fakir	✗ Bourgeois Georges	M ^r Simonne Bourgeois 18 rue Vaucorbe. Commen	cuisinier	Chef cuisinier
206	Le Rouge	✗ Motignon Raoul	M ^r Motignon 17 rue Jules Renard. Charnay	coiffeur	Caporal
207	La Flûte	Delamoy Jacques	M^r Lebellier chez M^r Bazant Lormes Yonne	caoutchoutier	sergent
207	✗ Lulu	Blazot Lucien	M ^r Blazot 57 rue Voltaire - Lévignois - Seine	dentiste	"
208	Rebat	Neil Albert	M ^r Neil 11 passage Gustave Lefau Paris 11 ^e	ouvrier état.	"
209	Juju	Aluze Julien	M^r Marniche rue de la Maladrerie Commen	travailleur	"
210	Savonette	Romand Robert	M ^r Pulcini 5 rue Villado - Paris 13 ^e	"	aide cuisinier

Registre du maquis du Loup (Nièvre), août-sept 1944



Groupe de résistants du maquis Henri Bourgogne, Semur-en-Auxois (Côte d'Or), septembre 1944



Extrait du *Journal du Centre*, 12 septembre 1944

donnerons pas ~~non~~ les mesures d'internement décidées par lui contre les Français. Il le sait et il a peur. C'est pourquoi des agents montent jour et nuit la garde aux abords de la Préfecture. C'est pourquoi il se fait accompagner dans tous ses déplacements, à St-Honoré, au Beuvray, à Vichy et même au cimetière par des gardes du corps. Peut-être même a-t-il peut d'être empoisonné puisque son cuisinier appartient aussi à la police. Quelques précautions qu'il prenne, le traître n° 1 n'échappera pas au châtiement.

FAITES-MOI CREDIT

"Faites-moi crédit, j'irai jusqu'au bout de mon devoir", disait Pierre LAVAL le 11 octobre 1942. Le Gouvernement de Vichy sur l'ordre des autorités allemandes alloue à M. Pierre LAVAL une indemnité de 160 millions par an (Cent soixante millions).

Comprenez-vous ce que signifie dans la gueule de P. Laval, l'expression "Faites-moi crédit"?

JE FAIS A LA FRANCE LE DON DE MA PERSONNE

Pétain, lui, n'émerge au budget que pour une somme annuelle de 40 millions (QUARANTE MILLIONS). La personne du vieux futur ex-maréchal vaut-elle donc moins que la louche personnalité de P. LAVAL?

AU PILORI.

Nous dénonçons la receveuse des Postes de Lucenay-les-Aix responsable de l'arrestation temporaire par les Allemands d'un citoyen de Lucenay, d'ailleurs innocent et étranger à toute organisation de résistance.

Nous dénonçons le collaborateur LIGONIE, de Cercy-la-Tour, dont les relations avec l'ennemi sont scandaleuses et qui a déjà sur la conscience la livraison de plusieurs réfractaires à la déportation et de deux aviateurs anglais.

Nous dénonçons le sieur MANNECIER, sergent de ville à Nevers qui remplit avec une brutalité inouïe ses fonctions de sous-négrier. Chargé d'arrêter et de remettre aux autorités allemandes un agent de la S.N.C.F. affecté à Cologne, il a osé enchaîner par les pieds à un brancard du commissariat de police son

malheureux compatriote, en attendant de le reconduire à l'Ecole Normale.

D'autres traîtres seront démasqués en temps utile. Le compte des Collaborateurs est ouvert; il sera réglé jusqu'au dernier centime.

LACHES

A Marseilles-les-Aubigny, un jeune homme poursuivi par quatre boches, se jeta à la Loire pour leur échapper. Mais ceux-ci le canardèrent et la famille du malheureux dut elle-même aller le chercher au fond de l'eau. Les quatre boches assistèrent froidement à l'autopsie mais évitèrent de se montrer à l'enterrement où plus de 3.000 personnes indignées se rendirent. Toute la jeunesse, portant des bouquets blancs ornés de noeuds tricolores, chanta la Marseillaise sur la tombe de "leur camarade lâchement assassiné".

Dans la même région, quelques boches voulant faire avouer à un jeune infirme le lieu où se cachait son frère, le rouèrent de coups jusqu'à ce que le sang jaillit par les oreilles. Le jeune garçon est mort des suites de ses blessures.

LE MORAL DE L'ENNEMI

Dans une usine nivernaise que nous ne nommerons pas, les ouvriers français ont été témoins du fait suivant : Un officier inspecte la garde allemande de l'usine. A son passage, un fonctionnaire sous les armes exécute un garde-à-vous impeccable, précédé d'un retentissant claquement de talons, mais dès que l'officier a le dos tourné, le soldat allemand le met en joue. Ce geste est significatif. Il prouve que les soldats allemands n'ont plus confiance en leurs chefs et ne croient plus à la victoire.

Extraits du livre de L.Chevallot, *Le maquis Henri Bourgogne*, ARORM, 2003. Le maquis *Bourgogne* était situé autour de Semur-en-Auxois. Il est dirigé par Henri Camp.

Henri CAMP est le premier à faire de la Résistance effective dans la région. Dès 1940, il manifeste son hostilité aux armées d'occupation. Il refuse de livrer ses armes et participe à un réseau d'évasion de prisonniers de guerre⁷.

2. Ses premiers faits d'armes

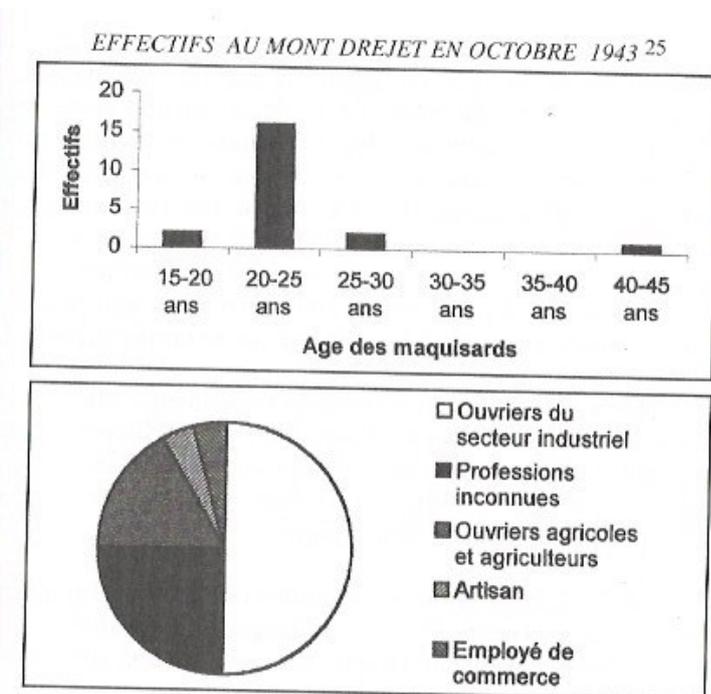
Malgré l'obligation faite de livrer les armes que chacun possède, Henri CAMP grand chasseur, refuse de livrer les siennes et les cache dans le caveau de sa propriété. Il récupère et collecte, dans toute la région, des armes abandonnées par les troupes françaises lors de la débâcle. Un document⁸ lui attribue également le vol d'une mitrailleuse à des Allemands installés dans un pré proche de sa scierie. De cette manière, Henri CAMP dispose d'un fort stock d'armes et de munitions qu'il va utiliser lors des premières opérations de son groupe.

Début 1943, il est en contact avec le groupe "Jean-Marie" (Henri Frager) du réseau Buckmaster. En mai, par son intermédiaire, le groupe est homologué à Londres en tant que force de la France Combattante sous le nom de HENRI BOURGOGNE²⁰. De cette organisation, HENRI BOURGOGNE reçoit des parachutages d'armes et d'équipements divers.

En 1943, également, Henri CAMP est en relation avec Raoul ARCHER de l'Organisation Civile et Militaire (OCM). Il reçoit de celle-ci du ravitaillement de toute sorte (nourriture, chaussures, matériel divers...). Les échanges entre les deux hommes s'effectuent grâce à la complicité de L., qui fait les trajets entre Semur-en-Auxois et Dijon tous les jeudis²¹.

En 1943, l'instauration du Service du Travail Obligatoire (STO) amène Henri CAMP et ses compagnons à de nouvelles activités. Institué par Laval, sur ordre de l'occupant, et destiné à fournir de la main d'œuvre aux usines allemandes, le STO provoque, en effet, en février 1943, le départ de jeunes gens pour l'Allemagne. C'est la rafle des jeunes des classes 1942 puis 1940, 1941 et 1943¹⁶. Beaucoup refusent de partir : ils sont réfractaires et se cachent pour échapper aux recherches policières. Henri CAMP et son organisation leur fournissent alors une aide importante. Ils sont dirigés sur les fermes de la région. Un village, Vic-de-Chassenay, en 1943, se spécialise dans la "planque" de ces jeunes ; une vingtaine à l'époque. Ils sont répartis entre Vic-de-Chassenay, chez Benoît par exemple, Ménétois, Cernois, Sauvigny, Bourbilly et la ferme du Moulin à vent qui devient le point de débarquement de tous ces jeunes envoyés, en particulier, par le Front National¹⁷. Les réfractaires, grâce à la complicité du secrétaire de mairie R. M... obtiennent de nouvelles cartes d'identité, faux papiers signés par le sous-préfet de Montbard, complice involontaire !

Par des voies semblables, la mairie leur trouve des cartes d'alimentation avec des tickets mensuels, ainsi que des cartes de travail. Accueillis dans de nombreuses fermes de Vic-de-Chassenay, ils deviennent ouvriers agricoles.



Sur l'attaque du groupe caché à Lantilly, le 25 mai 1944

Une fois encore, on observe l'énorme déploiement des forces allemandes : huit cents cavaliers Russes du "Horsts Bataillon" de Montbard au complet, la Feldgendarmérie de Montbard, le SD de Dijon. Au total, mille hommes, appuyés dans leurs recherches par un petit avion d'observation FISCHER qui tourne au dessus du bois, encerclent le maquis de seulement vingt-six hommes cette nuit là !

Tous les hommes sont capturés, vingt-trois des maquisards sont emmenés hors du bois, près de la route où ils sont interrogés, torturés sauvagement puis fusillés – il sera impossible de tous les identifier . Trois sont capturés : ils sont emprisonnés puis déportés.

Les choix à la Libération.

Quoiqu'il en soit, les hommes décident de poursuivre, la région est libérée mais le reste de la France ? Beaucoup continuent. Certains, par contre, ne s'engagent pas, parfois par obligation familiale ou professionnelle, d'autres parce qu'ils sont malades. Cent cinquante hommes partent finalement pour Joigny, le 24 septembre. La majeure partie du groupe est incorporée au sein du 1er Régiment des Volontaires de l'Yonne et forme la 8ème Compagnie. D'autres rejoignent leur arme d'origine – marine, aviation, chars. Après un mois de classe, au cours duquel la formation reçoit une instruction militaire, ils partent pour le Front.